

CALENDRIER DE COLLECTE 2024

JANVIER		FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
L 1	<i>Jour de l'An</i>	J 1		V 1		L 1	<i>Lundi de Pâques</i>	Me 1	<i>Fête du travail</i>	S 1	
Ma 2	01	V 2		S 2		Ma 2		J 2	18	D 2	
Me 3		S 3		D 3		Me 3	14	V 3		L 3	
J 4		D 4		L 4		J 4		S 4		Ma 4	
V 5	<i>collecte du 01/01</i>	L 5		Ma 5		V 5		D 5		Me 5	23
S 6		Ma 6	06	Me 6	10	S 6		L 6		J 6	
D 7		Me 7		J 7		D 7		Ma 7		V 7	
L 8		J 8		V 8		L 8		Me 8	<i>Victoire 1945</i>	S 8	
Ma 9	02	V 9		S 9		Ma 9		J 9	<i>Ascension 19</i>	D 9	
Me 10		S 10		D 10		Me 10		V 10		L 10	
J 11		D 11		L 11		J 11	15	S 11		Ma 11	
V 12		L 12		Ma 12		V 12		D 12		Me 12	24
S 13		Ma 13	07	Me 13	11	S 13		L 13		J 13	
D 14		Me 14		J 14		D 14		Ma 14		V 14	
L 15		J 15		V 15		L 15		Me 15	20	S 15	
Ma 16	03	V 16		S 16		Ma 16		J 16		D 16	
Me 17		S 17		D 17		Me 17	16	V 17		L 17	
J 18		D 18		L 18		J 18		S 18		Ma 18	
V 19		L 19		Ma 19		V 19		D 19	<i>Pentecôte</i>	Me 19	25
S 20		Ma 20	08	Me 20	12	S 20		L 20	<i>L. de Pentecôte</i>	J 20	
D 21		Me 21		J 21		D 21		Ma 21		V 21	
L 22		J 22		V 22		L 22		Me 22	21	S 22	
Ma 23	04	V 23		S 23		Ma 23		J 23		D 23	
Me 24		S 24		D 24		Me 24	17	V 24	<i>collecte du 20/05</i>	L 24	
J 25		D 25		L 25		J 25		S 25		Ma 25	
V 26		L 26		Ma 26		V 26		D 26		Me 26	26
S 27		Ma 27	09	Me 27	13	S 27		L 27		J 27	
D 28		Me 28		J 28		D 28		Ma 28		V 28	
L 29		J 29		V 29		L 29		Me 29		S 29	
Ma 30	05			S 30		Ma 30		J 30	22	D 30	
Me 31				D 31				V 31			

Communes

**BRANNE
PAYS DE CLERVAL
ROCHE-LES-CLERVAL**

**01/01 et 20/05 fériés:
collectes des bacs jaunes
reportées aux vendredis
05/01 et 24/05**

**Un doute, une question?
Contactez-nous!
SCODEM des 2 Rivières
41 bis rue de la Gare
70110 ESPRELS
03.84.20.37.10
scodem2rivieres@gmail.com**



MON BAC DE TRI

Pour tous les
EMBALLAGES en VRAC

Bouteilles, Bidons, Flacons en plastique (avec bouchons)

Briques (avec bouchons), Papiers, Journaux, + revues

Bidons, Aerosols, Boîtes de conserves, Barquettes alu

Boîtes et Carton, boîte à œufs, cartonnage

Pots de yaourt, Barquettes séparées du film plastique, sacs

Capsules de café, dosettes, tubes, couvercles, opercules, feuilles en alu

Triez tous les emballages en vrac Sans les imbriquer!

Le VERRE = dans le conteneur situé dans votre commune!

JE TRIE

LES EMBALLAGES EN VERRE

Bouteilles en verre, Pots & bocaux en verre

A la maison, dans votre bac d'ordures ménagères

JE JETTE

LE RESTE DES DÉCHETS EN SAC DANS LA POUCELLE D'ORDURES MÉNAGÈRES

2024 : on va trier les biodéchets

A partir du 1er janvier 2024, le tri à la source des biodéchets sera obligatoire pour tous. Cela comprend les déchets alimentaires (restes de cuisine et de repas) et les déchets végétaux (feuilles, tontes, feuilles mortes...).

- Il existe d'ores et déjà des solutions :
- le Compostage domestique
 - le Compostage collectif au pied d'immeuble
 - le Broyage ou paillage des déchets verts

Tous les emballages dans le même bac !

www.sytevom.org

Consignes de collecte...

* **Les bacs doivent être présentés la veille au soir du ramassage** (certaines tournées pouvant débuter à 21h la veille du jour de collecte).

* En cas d'événement imprévu (panne, conditions météo...), un rattrapage sera effectué dans la semaine, au plus tard le vendredi

Les bacs doivent donc être maintenus à leur point de présentation habituel dans l'attente d'être vidés.

* Les bacs doivent être présentés couvercle fermé et les déchets déposés en dehors des bacs ne seront pas collectés.




CALENDRIER DE COLLECTE 2024					
JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
L 1	J 1	D 1	Ma 1	V 1 <i>Toussaint</i>	D 1
Ma 2	V 2	L 2	Me 2 40	S 2	L 2
Me 3 27	S 3	Ma 3	J 3	D 3	Ma 3
J 4	D 4	Me 4 36	V 4	L 4	Me 4 49
V 5	L 5	J 5	S 5	Ma 5	J 5
S 6	Ma 6	V 6	D 6	Me 6 45	V 6
D 7	Me 7 32	S 7	L 7	J 7	S 7
L 8	J 8	D 8	Ma 8	V 8	D 8
Ma 9	V 9	L 9	Me 9 41	S 9	L 9
Me 10 28	S 10	Ma 10	J 10	D 10	Ma 10
J 11	D 11	Me 11 37	V 11	L 11 <i>Armistice 1918</i>	Me 11 50
V 12	L 12	J 12	S 12	Ma 12	J 12
S 13	Ma 13	V 13	D 13	Me 13 46	V 13
D 14 <i>Fête Nationale</i>	Me 14 33	S 14	L 14	J 14	S 14
L 15	J 15 <i>Assomption</i>	D 15	Ma 15	V 15	D 15
Ma 16	V 16	L 16	Me 16 42	S 16	L 16
Me 17 29	S 17	Ma 17	J 17	D 17	Ma 17
J 18	D 18	Me 18 38	V 18	L 18	Me 18 51
V 19	L 19	J 19	S 19	Ma 19	J 19
S 20	Ma 20	V 20	D 20	Me 20 47	V 20
D 21	Me 21 34	S 21	L 21	J 21	S 21
L 22	J 22	D 22	Ma 22	V 22	D 22
Ma 23	V 23	L 23	Me 23 43	S 23	L 23
Me 24 30	S 24	Ma 24	J 24	D 24	Ma 24
J 25	D 25	Me 25 39	V 25	L 25	Me 25 <i>Noël</i> 52
V 26	L 26	J 26	S 26	Ma 26	J 26
S 27	Ma 27	V 27	D 27	Me 27 48	V 27
D 28	Me 28 35	S 28	L 28	J 28	S 28
L 29	J 29	D 29	Ma 29	V 29	D 29
Ma 30	V 30	L 30	Me 30 44	S 30	L 30 01
Me 31 31	S 31	J 31			Ma 31

Communes

**BRANNE
PAYS DE CLERVAL
ROCHE-LES-CLERVAL**

Un doute, une question?
Contactez-nous!
SCODEM des 2 Rivières
41 bis rue de la Gare
70110 ESPRELS
03.84.20.37.10
scodem2rivieres@gmail.com



MON BAC DE TRI
Pour tous les
EMBALLAGES en VRAC



Bouteilles, Bidons, Flacons en plastique (avec bouchons)
Briques (avec bouchons) Papiers, Journaux, + revues
Bidons, Aérosols Boîtes de conserves Barquettes alu
Boîtes et Carton, boîte à œufs, cartonnage
Pots de yaourt, Barquettes séparées du film plastique, sacs
Capsules de café, dosettes, tubes, couvercles, opercules feuilles en alu

Triez tous les emballages en vrac Sans les imbriquer!

JE TRIE LES EMBALLAGES EN VERRE



Bouteilles en verre Pots & bocaux en verre

Le VERRE = dans le conteneur situé dans votre commune!

A la maison, dans votre bac d'ordures ménagères

JE JETTE
LE RESTE DES DÉCHETS EN SAC DANS LA POUCELLE D'ORDURES MÉNAGÈRES

2024 : on va trier les biodéchets

A partir du 1er janvier 2024, le tri à la source des biodéchets sera obligatoire pour tous. Cela comprend les déchets alimentaires (restes de cuisine et de repas) et les déchets végétaux (tailles, tontes, feuilles mortes...).

Il existe d'ores et déjà des solutions :

- le Compostage domestique
- le Compostage collectif au pied d'immeuble
- le Broyage ou paillage des déchets verts

2024 : on va trier les biodéchets

A partir du 1er janvier 2024, le tri à la source des biodéchets sera obligatoire pour tous. Cela comprend les déchets alimentaires (restes de cuisine et de repas) et les déchets végétaux (tailles, tontes, feuilles mortes...).

Il existe d'ores et déjà des solutions :

- le Compostage domestique
- le Compostage collectif au pied d'immeuble
- le Broyage ou paillage des déchets verts

CITEO
www.sytevom.org

Tous les emballages dans le même bac!
www.sytevom.org





Suivez l'actualité et les alertes du **SCODEM des 2 Rivières** avec l'application gratuite **PanneauPocket** ou sur ordinateur app.panneaupocket.fr

Disponible gratuitement sur    



Que faire en cas de déménagement ?

Prévenir impérativement votre Communauté de Communes ou le SCODEM (03.84.20.37.10 ou scodem2rivieres@gmail.com)
Les bacs mis à disposition doivent rester à leur adresse d'origine.